

AppleCare+ pour Apple TV
AppleCare+ pour Apple Watch
AppleCare+ pour Casques/Écouteurs
AppleCare+ pour HomePod
AppleCare+ pour Apple HomeView
AppleCare+ pour iPad
AppleCare+ pour iPhone
AppleCare+ pour iPod

Comment les Droits des Consommateurs Affectent le Présent Plan

LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR LE PRÉSENT PLAN S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS PAR LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS. LE PRÉSENT PLAN NE DOIT PAS PORTER PRÉJUDICE AUX DROITS ACCORDÉS PAR LA LOI EN VIGUEUR SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS, Y COMPRIS LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE RECOURS EN VERTU DES LOIS SUR LES GARANTIES ET DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS EN CAS DE NON-RESPECT PAR APPLE DE SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES.

Conditions Générales – Canada (à l'exception du Québec)

1. Le Plan

Le présent contrat (le « Plan ») régit les services fournis par Apple en vertu des plans ci-dessus et inclut les conditions du présent document, la Confirmation de votre Plan (la « Confirmation du Plan ») ainsi que le reçu de caisse d'origine pour votre Plan. Votre Confirmation du Plan vous sera fournie au moment de l'achat ou vous sera envoyée automatiquement par la suite. Si vous avez acheté votre Plan auprès d'Apple, vous pouvez obtenir une copie de votre Confirmation du Plan en accédant à la page mysupport.apple.com/products.

Les avantages en vertu du présent Plan s'ajoutent à vos droits en vertu des lois applicables, à la garantie matérielle du fabricant ainsi qu'à l'assistance technique gratuite. Les conditions du Plan s'appliquent de la même manière, qu'il s'agisse d'une durée de couverture déterminée (un « Plan à Durée Déterminée »), d'une durée de couverture mensuelle récurrente (un « Plan Mensuel ») ou d'une durée de couverture annuelle récurrente (un « Plan Annuel »), sauf mention contraire. Votre Plan peut être payé par vous ou une tierce partie qui finance votre Plan (un « Fournisseur de Plan de Paiement »).

Le Plan couvre l'équipement suivant (collectivement, l'« Équipement Couvert ») : (i) AirPods, Apple TV, Apple Watch (y compris le bracelet unique de marque Apple, le bracelet Nike Sport ou le bracelet Hermès Sport fourni dans la boîte de votre Apple Watch couverte), appareil Beats, HomePod, Apple HomeView, iPad (y compris un Apple Pencil, un Apple Pencil Pro et/ou un clavier iPad de marque Apple à utiliser avec votre iPad couvert, appelés « Dispositifs de Saisie iPad »), iPhone ou iPod figurant sur la Confirmation de votre Plan (l'« Appareil Couvert »), (ii) les accessoires contenus dans l'emballage d'origine de votre Appareil Couvert. L'Équipement Couvert doit avoir été acheté ou loué neuf auprès d'Apple ou d'un Revendeur Agréé Apple. Si la propriété légale de l'Équipement Couvert vous est transférée, le Plan doit vous être transféré conformément à la Section 10. L'Équipement Couvert inclut les produits de remplacement qui vous ont été fournis par Apple en vertu de la Section 3 du présent Plan, incluant tout Dispositif de Saisie iPad utilisé avec votre iPad couvert. Les appareils et les accessoires tiers de marque autre qu'Apple ne sont pas admissibles à la couverture en vertu de ce Plan.

Ce Plan est destiné à s'appliquer et s'applique uniquement à votre Équipement Couvert. Ce Plan n'est pas destiné à une utilisation commerciale et ne peut pas être utilisé pour votre gain financier, y compris, mais sans s'y limiter, afin d'obtenir des services pour des appareils appartenant à d'autres personnes, qui ne sont pas couverts par le présent Plan. Par souci de clarté, sauf dans la mesure prévue par la Section 10 du présent Plan pour les transferts de Plans à Durée Déterminée, vous ne pouvez pas vendre, transférer, sous-traiter, déléguer ni attribuer vos droits en vertu du présent Plan. Apple a le droit de surveiller vos demandes de services pour s'assurer de la conformité avec les conditions générales du présent Plan. La violation de cette clause peut causer la résiliation par Apple du présent Plan.

2. Durée et Renouvellement du Plan

La couverture du Plan commence lorsque vous achetez le Plan et continue, à moins d'être résiliée, jusqu'à la date précisée dans la Confirmation de votre Plan (la « Durée du Plan »).

Pour les Plans Mensuels, la Durée du Plan est d'un (1) mois. Votre Plan se renouvellera automatiquement chaque mois, à moins d'une résiliation en vertu de la Section 9 ci-dessous, et jusqu'à ce qu'elle prenne effet, y compris si Apple n'est plus en mesure d'offrir des services pour votre Équipement Couvert en raison de l'indisponibilité des pièces de service, auquel cas Apple vous fournira un préavis écrit de résiliation de trente (30) jours, ou comme requis autrement par la loi. Les Plans Mensuels peuvent ne pas être disponibles pour tous les Appareils Couverts.

Pour les Plans Annuels, la Durée du Plan est d'un (1) an. Votre Plan se renouvellera automatiquement chaque année, à moins ou jusqu'à ce qu'il soit résilié en vertu de la Section 9 ci-dessous, y compris si Apple n'est plus en mesure d'offrir des services pour votre Équipement Couvert en raison de l'indisponibilité des pièces de service, auquel cas Apple vous fournira un préavis écrit de résiliation de soixante (60) jours, ou tel que requis autrement par la loi. Les Plans Annuels peuvent ne pas être disponibles pour tous les Appareils Couverts.

Pour les Plans à Durée Déterminée, la Durée du Plan est déterminée dans votre Confirmation du Plan. Apple n'est pas dans l'obligation de renouveler votre Plan à Durée Déterminée. Si Apple propose un renouvellement, Apple en déterminera le prix et les conditions.

Pour les Plans Mensuels, les Plans Annuels et les Plans à Durée Déterminée payés par versements (lorsque disponibles), vous acceptez que la carte de crédit, la carte de débit ou toute autre source de paiement autorisée, par exemple Apple Pay, (la « Source de Paiement ») utilisée pour l'achat initial de votre Plan soit conservée au dossier afin d'être automatiquement débitée avant le premier jour de chaque période de renouvellement ou de versement suivant votre achat initial afin de renouveler votre Plan, sauf en cas de résiliation. Si votre Source de Paiement ne peut pas être débitée pour une raison quelconque et que vous n'avez pas fait le paiement de renouvellement ou de versement approprié à temps d'une autre façon, votre couverture du Plan sera résiliée à la date mentionnée dans un avis de résiliation. Sous réserve des lois applicables, Apple a le droit, mais pas l'obligation, d'accepter les paiements en retard et de maintenir votre Plan à partir de la date du paiement en retard, y compris d'autoriser un renouvellement. Pour les Plans Mensuels et Annuels seulement, si le prix de votre Plan Mensuel ou Annuel est modifié lors du renouvellement, vous serez informé à l'avance de l'augmentation de prix, conformément à la Section 11 du présent Plan.

Vous trouverez le prix du Plan sur le reçu de caisse d'origine fourni par Apple ou le vendeur auprès duquel vous avez acheté votre Plan (un « Revendeur Agréé Apple »).

3. Qu'est-ce qui est Couvert?

3.1 Services Matériels en Cas de Défauts ou de Batterie Épuisée (« Service Matériels »)

Un Service Matériel est fourni si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide en informant Apple d'un défaut de matériaux et de fabrication de l'Équipement Couvert ou, relativement à l'Équipement Couvert qui utilise une batterie rechargeable intégrée, que la capacité de la batterie de l'Appareil Couvert à maintenir une charge électrique est inférieure à quatre-vingts pour cent (80 %) de ses caractéristiques d'origine. Consultez la Section 3.3 pour connaître les détails d'exécution du Service Matériel.

Les exclusions de la couverture du Service en vertu du présent Plan s'appliquent comme décrit à la Section 4.

3.2 Services en cas de Dommages Accidentels causés par la Manipulation (« Service DAM »)

Un Service DAM est fourni si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide en informant Apple que l'Appareil Couvert a cessé de fonctionner en raison de dommages accidentels causés par la manipulation découlant d'un événement externe inattendu et involontaire (par exemple, une chute ou des dommages causés par un contact avec un liquide) (« DAM »). Les dommages doivent affecter le fonctionnement de votre Appareil Couvert. Consultez la Section 3.3 pour connaître les détails d'exécution du Service DAM.

Les exclusions du Service DAM en vertu du présent Plan s'appliquent comme décrit à la Section 4.

3.3 Exécution de la Couverture Matérielle et des Services DAM

Si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide de Service Matériel ou une réclamation valide de Service DAM, Apple, à sa discrétion : (i) réparera le défaut en utilisant des pièces neuves ou des pièces Apple authentiques d'occasion qui ont été testées et qui respectent les exigences fonctionnelles d'Apple ou (ii) remplacera l'Équipement Couvert par un produit de remplacement neuf ou composé de pièces Apple authentiques neuves et/ou d'occasion qui ont été testées et qui respectent les exigences fonctionnelles d'Apple.

Si une réparation ou un remplacement en vertu des points (i) et (ii) n'est pas possible ou disponible, selon ce qu'Apple détermine, Apple, à sa seule discrétion, vous remboursera au moyen d'un crédit Apple Store, d'une Apple Gift Card envoyée à votre Compte Apple ou d'espèces, le montant égal au prix de détail actuel d'Apple de l'Appareil Couvert (ou, si Apple ne vend pas actuellement le modèle d'Appareil Couvert, au prix de détail auquel Apple a vendu pour la dernière fois le modèle de l'Appareil Couvert) ou le montant payé pour l'Appareil Couvert d'après la preuve d'achat d'origine, selon le montant le plus élevé. En cas de remboursement, l'Appareil Couvert d'origine deviendra la propriété d'Apple, et votre Plan sera automatiquement résilié, car vous ne posséderez plus l'Appareil Couvert.

Le Service DAM est assujéti au paiement des frais de service énoncés ci-dessous. Chaque Service DAM que vous recevez constitue un « Événement de Service », assujéti aux frais de service énoncés ci-dessous.

Si Apple échange l'Appareil Couvert, tous les produits de remplacement fournis dans le cadre de ce Plan auront des fonctionnalités identiques ou substantiellement similaires (par exemple, un modèle différent, ou le même modèle dans une autre couleur, avec des fonctionnalités ou capacités technologiques identiques ou meilleures) à celles de l'Appareil Couvert d'origine, ou, à la discrétion d'Apple, le produit de remplacement sera du même modèle ou d'un modèle plus récent, mais avec des fonctionnalités ou des capacités technologiques ou fonctionnelles différentes de celles de l'Appareil Couvert d'origine. Si Apple échange l'Appareil Couvert, le produit d'origine devient la propriété d'Apple, et le produit de remplacement devient votre propriété, avec une couverture en vigueur pendant la Durée du Plan restante. Pour tout Appareil Couvert, les accessoires de remplacement autres que les bracelets Apple Watch (par exemple, les coussinets AirPods Max, etc.) peuvent être de matériaux et de couleurs différents, selon la disponibilité. Pour les bracelets Apple Watch couverts, peu importe le bracelet fourni dans la boîte de l'Apple Watch couverte, votre bracelet de remplacement sera un bracelet de marque Apple d'un style, d'un matériau et d'une couleur choisis à la discrétion d'Apple.

Apple peut utiliser pour les services des appareils ou des pièces de remplacement provenant d'un autre pays que celui d'où provenaient l'Appareil Couvert ou les pièces d'origine.

Les exclusions s'appliquent comme décrit ci-dessous.

3.4 Frais de Service et Événements de Service

Chaque fois que vous recevez des services DAM, il s'agit d'un « Événement de Service », assujéti aux frais d'Événement de Service énoncés ci-dessous. Vous avez le droit de bénéficier d'un nombre illimité d'Événements de Service pour votre Appareil Couvert pendant que le Plan est actif, jusqu'à la date à laquelle le Plan est résilié ou prend autrement fin. Les demandes d'Événements de Service soumises et reçues par Apple après que le Plan a été résilié ou a pris fin ne seront pas couvertes par le Plan.

Les frais de service suivants s'appliquent à chaque Événement de Service :

AirPods :	39 \$ CA
Apple TV :	19 \$ CA
Apple Watch (sauf Ultra, Hermès et Edition) :	89 \$ CA
Apple Watch Ultra :	99 \$ CA
Apple Watch Edition, Hermès, Hermès Ultra :	99 \$ CA
Beats :	39 \$ CA
HomePod mini :	19 \$ CA

HomePod :	49 \$ CA
Apple HomeView :	49 \$ CA
iPad :	
Dispositif de Saisie iPad :	
Apple Pencil :	39 \$ CA
Apple Pencil Pro :	39 \$ CA
Clavier pour iPad de marque Apple :	39 \$ CA
Dommmages Limités à l'Écran (modèles iPad Air 11" (M4, M3, M2), iPad Air 13" (M4, M3, M2), iPad Pro 11" (M5, M4), iPad Pro 13" (M5, M4), iPad (A16), iPad mini (A17 Pro) seulement) :	39 \$ CA
Autres Dommmages Accidentels (iPad Air 11" (M4, M3, M2), iPad Air 13" (M4, M3, M2), iPad Pro 11" (M5, M4), iPad Pro 13" (M5, M4), iPad (A16), iPad mini (A17 Pro)) :	129 \$ CA
Autres Dommmages Accidentels (tous les autres modèles) :	49 \$ CA
iPhone :	
Dommmages Accidentels Limités à l'Écran Avant :	39 \$ CA
Dommmages Accidentels Limités à la Façade Arrière en Verre (non disponible pour l'iPhone SE et les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 12) :	39 \$ CA
Dommmages Accidentels Limités à La Couche de Couverture :	29 \$ CA
Dommmages Accidentels à l'Écran Interne :	129 \$ CA
Autres Dommmages Accidentels :	129 \$ CA
iPod :	29 \$ CA

**Les frais n'incluent pas les taxes applicables que vous devez payer.*

Conditions Particulières pour les iPad et les Dispositifs de Saisie iPad :

Un Service DAM pour un Dispositif de Saisie iPad compte comme un Événement de Service distinct du Service DAM de votre iPad et est assujéti à des frais d'Événement de Service distincts, même si votre iPad et votre Dispositif de Saisie iPad sont endommagés en même temps. Le Service DAM pour les Dispositifs de Saisie iPad est limité à un Dispositif de Saisie iPad et/ou au Dispositif de Saisie iPad de remplacement que vous a fourni Apple en vertu de la Section 3 du présent Plan et que vous utilisez avec votre iPad couvert.

Pour toutes les réclamations relatives à des Dommmages Limités à l'Écran d'un iPad, les frais d'Événement de Service pour Dommmages Limités à l'Écran d'un iPad mentionnés ci-dessus s'appliquent au service DAM. L'Appareil Couvert ne doit présenter aucun autre dommage qu'à l'écran, y compris, mais sans s'y limiter, un boîtier tordu ou bosselé, qui empêcherait Apple de remplacer l'écran de l'Appareil Couvert. Les Appareils Couverts présentant des dommages supplémentaires seront facturés en tant qu'Autres Dommmages Accidentels d'un iPad pour le service DAM.

Si vous choisissez d'utiliser le Service de Remplacement Express (« SRE ») pour une réclamation de Dommmages Limités à l'Écran d'un iPad, votre réclamation sera facturée en tant qu'Autres Dommmages Accidentels d'un iPad.

Les réclamations de Dommmages Accidentels Limités à l'Écran d'un iPad (c'est-à-dire les réparations) et les frais d'Événement de Service s'appliquent seulement à certains modèles d'iPad, comme spécifié dans le tableau des frais d'Événement de Service ci-dessus.

Conditions Particulières pour l'iPhone :

Pour les Événements de Service liés à des Dommmages Accidentels Limités à l'Écran Avant, à la Façade Arrière en Verre Uniquement ou à Couche de surface Uniquement d'un iPhone, les frais d'Événement de Service de Dommmages Limités à l'Écran Avant, à la Façade Arrière en Verre Uniquement ou à Couche de surface Uniquement de l'iPhone s'appliqueront à chaque Événement de Service, selon le cas. L'Appareil Couvert ne doit présenter aucun autre dommage que celui touchant l'écran avant, la façade arrière en verre ou le Couche de surface, y compris, mais sans s'y limiter, un boîtier tordu ou bosselé, qui empêcherait Apple de remplacer

l'écran avant, la façade arrière en verre ou le Couche de surface de l'Appareil Couvert. Les Appareils Couverts présentant des dommages supplémentaires peuvent faire l'objet de frais d'Événement de Service additionnels, tels qu'indiqués ci-dessous, jusqu'à concurrence du montant maximal applicable des frais d'Événement de Service pour Autres Dommages Accidentels à un iPhone indiqués dans le tableau ci-dessus.

Pour toute combinaison d'Événements de Service liés à des Dommages Accidentels à l'Écran Avant, à la Façade Arrière en Verre et/ou à Couche de surface d'un iPhone, les frais d'Événement de Service pour l'Écran Avant Uniquement, la Façade Arrière en Verre Uniquement et/ou Couche de surface Uniquement de l'iPhone s'appliqueront à chaque Événement de Service. L'Appareil Couvert ne doit présenter aucun autre dommage que celui touchant l'écran avant, la façade arrière en verre et/ou le Couche de surface, y compris, mais sans s'y limiter, un boîtier tordu ou bosselé, qui empêcherait Apple de remplacer l'écran avant, la façade arrière en verre et/ou le Couche de surface de l'Appareil Couvert. Des frais d'Événement de Service Distincts pour l'Écran Avant Uniquement, la Façade Arrière en Verre Uniquement et/ou Couche de surface Uniquement de l'iPhone s'appliqueront à chaque composant endommagé, jusqu'à concurrence du montant maximal applicable des frais d'Événement de Service pour Autres Dommages Accidentels à un iPhone indiqués dans le tableau ci-dessus. Les Appareils Couverts présentant des dommages supplémentaires seront facturés en tant qu'Autres Dommages Accidentels à un iPhone.

Si l'option est disponible, vous pouvez choisir d'utiliser le Service de Remplacement Express (« SRE ») pour un Événement de Service lié à des Dommages Accidentels Limités à l'Écran Avant ou à la Façade Arrière en Verre Uniquement d'un iPhone, mais votre réclamation sera classée dans la catégorie « Autres Dommages Accidentels à un iPhone ».

Les réparations de Dommages Limités à la Façade Arrière en Verre sont seulement disponibles pour l'iPhone. La réparation de Dommages Limités à la Façade Arrière en Verre n'est pas disponible pour l'iPhone SE et les modèles antérieurs à l'iPhone 12.

Veuillez noter que si vous demandez un service en vertu du présent Plan dans un autre pays que le Canada, vous pourriez devoir payer les frais de service ou les frais équivalents locaux dans la devise de ce pays, au tarif applicable dans ce pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page apple.com/ca/fr/legal/sales-support/applecare/applecareplus/ et sélectionner l'appareil et l'emplacement appropriés où vous souhaitez obtenir un service pour connaître les conditions et les frais applicables.

3.5 Assistance Technique

Pendant la Durée du Plan, Apple vous donnera un accès prioritaire à l'assistance technique par téléphone et sur le Web pour l'Équipement Couvert (l'« Assistance Technique »). Votre Assistance Technique commence à l'expiration de l'assistance technique gratuite fournie par Apple, qui commence à la date à laquelle vous avez acheté l'Équipement Couvert. L'Assistance Technique peut inclure l'aide relative à l'installation, au lancement, à la configuration, au dépannage et à la récupération (sauf la récupération de données), y compris le stockage, la récupération et la gestion de fichiers, l'interprétation des messages d'erreur du système ainsi que la détermination de la nécessité d'un Service Matériel ou de l'applicabilité de la couverture DAM. Apple offrira une assistance pour la version alors à jour des logiciels pris en charge ainsi que la Version Majeure antérieure. Aux fins de la présente section, l'expression « Version Majeure » désigne une version importante du logiciel qui est diffusée commercialement par Apple sous un numéro de version de format « 1.0 » ou « 2.0 » et qui ne constitue pas une version bêta ou de pré-lancement.

L'Assistance Technique d'Apple se limite à ce qui suit : (i) l'Équipement Couvert; (ii) le Système d'Exploitation (« OS ») de marque Apple et les applications logicielles de marque Apple ou Beats préinstallées ou conçues pour fonctionner avec l'Équipement Couvert (les « Logiciels Grand Public »); (iii) les problèmes de connectivité entre l'Équipement Couvert, un ordinateur portable ou de bureau, une télévision compatible ou un autre appareil sans fil compatible qui satisfait aux caractéristiques de connectivité de l'Équipement Couvert et qui fonctionne sous un système d'exploitation pris en charge par l'Équipement Couvert.

Les exclusions s'appliquent comme décrit ci-dessous.

4. Qu'est-ce qui n'est Pas Couvert?

4.1 Services Matériels et Services DAM

Apple peut limiter le Service Matériel et les Services DAM au pays où l'Équipement Couvert a été acheté à l'origine.

Apple n'offrira pas de Services Matériels ni de Services DAM dans les circonstances suivantes :

- (a) protection contre l'usure normale ou pour réparer des dommages esthétiques n'affectant pas la fonctionnalité de l'Équipement Couvert;
- (b) entretien préventif;
- (c) remplacement de l'Équipement Couvert en cas de perte ou de vol;
- (d) réparation de dommages causés par une conduite imprudente, abusive, délibérée ou intentionnelle, ou par toute utilisation de l'Équipement Couvert d'une manière anormale ou non prévue par Apple;
- (e) services d'installation, de retrait ou de mise au rebut de l'Équipement Couvert ou de l'équipement qui vous est fourni pendant le service de l'Équipement Couvert;
- (f) réparation de dommages causés par un produit autre que l'Équipement Couvert, y compris les pièces ou les accessoires de tiers utilisés avec l'Équipement Couvert;
- (g) réparation de dommages subis par un produit autre que l'Équipement Couvert, y compris les pièces ou les accessoires de tiers utilisés avec l'Équipement Couvert;
- (h) réparation de dommages causés à l'Équipement Couvert (peu importe la cause) si l'Équipement Couvert a été ouvert, entretenu, modifié ou altéré par une personne autre qu'Apple ou un représentant autorisé d'Apple;
- (i) réparation de conditions préexistantes de l'Équipement Couvert si le Plan est acheté après l'achat de l'Équipement Couvert;
- (j) réparation de tout dommage causé à l'Équipement Couvert dont le numéro de série a été modifié, dégradé ou retiré;
- (k) réparation de dommages causés par un incendie, un séisme ou d'autres causes externes;
- (l) réparation de dommages causés à n'importe quel bracelet Apple Watch qui n'est pas l'Équipement Couvert;
- (m) dommages à tout support de fixation acheté pour être utilisé avec le Apple HomeView couvert;
- (n) services d'installation, d'enlèvement ou de mise au rebut de l'Équipement Couvert;
- (o) fourniture d'équipement à votre intention pendant que l'Équipement Couvert bénéficie d'un service;
- (p) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, perte d'accessibilité, incapacité de manipulation de n'importe quel matériel électronique, logiciel ou composant de ceux-ci utilisés pour stocker, traiter, consulter, transmettre ou recevoir de l'information dans l'Équipement Couvert en raison d'une cause ou d'une perte autre que les pertes couvertes spécifiquement mentionnées dans le présent Plan, y compris l'accès non autorisé à un tel système ou l'utilisation non autorisée de celui-ci, une attaque par déni de service ou la réception ou la transmission d'un code malveillant; ou
- (q) la perte, la perte d'utilisation, les dommages, la corruption, la perte d'accessibilité ou l'incapacité de manipulation de n'importe quelles données électroniques stockées dans l'Équipement Couvert, y compris les pertes causées par un accès non autorisé à de telles données ou l'utilisation non autorisée de celles-ci, une attaque par déni de service ou la réception ou transmission d'un code malveillant.

L'installation de pièces de tiers peut modifier votre couverture. Pour bénéficier des Services Matériels ou des Services DAM, tout l'Équipement Couvert doit être retourné à Apple dans son intégralité, y compris toutes les pièces d'origine ou les composantes de remplacement autorisées par Apple. Cette restriction ne limite pas vos droits en vertu de la loi sur la protection du consommateur.

4.2 Assistance Technique

Apple n'offrira pas d'Assistance Technique dans les circonstances suivantes :

- (a) utilisation de l'OS et des Logiciels Grand Public comme applications de serveur;
- (b) problèmes qui peuvent être résolus par la mise à niveau des logiciels vers la version la plus récente;
- (c) produits de tiers, ni leurs effets ou leurs interactions avec l'Équipement Couvert;
- (d) utilisation d'un ordinateur ou d'un OS qui n'est pas lié à des Logiciels Grand Public ou à des problèmes de connectivité avec l'Équipement Couvert;

- (e) logiciels autres que l'OS ou les Logiciels Grand Public;
- (f) Logiciels Grand Public désignés comme des versions « bêta », des « pré-lancements », des « prévisualisations » ou les logiciels désignés de manière semblable;
- (g) dommages ou perte de logiciels ou de données stockés ou enregistrés sur l'Équipement Couvert;
- (h) récupération ou réinstallation de programmes logiciels et de données d'utilisateur;
- (i) navigateurs Web, applications de courriels et logiciels de fournisseurs de services Internet de tiers ou configurations d'OS nécessaires à leur utilisation;
- (j) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, perte d'accessibilité, incapacité de manipulation de n'importe quel matériel électronique, logiciel ou composant de ceux-ci utilisés pour stocker, traiter, consulter, transmettre ou recevoir de l'information dans l'Équipement Couvert en raison d'une cause ou d'une perte autre que les pertes couvertes spécifiquement mentionnées dans le présent Plan, y compris l'accès non autorisé à un tel système ou l'utilisation non autorisée de celui-ci, une attaque par déni de service ou la réception ou transmission d'un code malveillant; ou
- (k) la perte, la perte d'utilisation, les dommages, la corruption, la perte d'accessibilité ou l'incapacité de manipulation des données électroniques stockées dans l'Équipement Couvert, y compris toute perte causée par un accès non autorisé ou une utilisation non autorisée de ces données, une attaque par déni de service, ou la réception ou transmission d'un code malveillant.

5. Comment Obtenir du Service et de l'Assistance

Vous pouvez obtenir des services ou de l'Assistance Technique en appelant Apple ou en accédant à support.apple.com/fr-ca. Vous devez fournir le Numéro de Contrat du Plan ou le numéro de série de l'Appareil Couvert. Vous devez également, sur demande, présenter votre Confirmation du Plan ainsi que le reçu de caisse d'origine de votre Appareil Couvert et de votre Plan.

6. Options de Service

Apple peut changer la méthode utilisée par Apple pour vous offrir des services de réparation ou de remplacement ainsi que l'admissibilité de votre Équipement Couvert à bénéficier d'une méthode de service particulière. Les options de service sont soumises aux lois, réglementations et exigences légales locales, étatiques et fédérales applicables. Certaines options de service peuvent ne pas être disponibles dans les endroits où les lois, règlements ou exigences légales applicables restreignent ou interdisent l'expédition, le transport, l'importation, l'exportation ou le retour des appareils, ou interdisent autrement l'option de service.

Le service sera limité aux options disponibles dans le pays où vous demandez le service. Les options de service, la disponibilité des pièces et les délais de réponse peuvent varier. Si le service n'est pas disponible pour l'Équipement Couvert dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous pourriez être responsable des frais d'expédition et de manutention pour obtenir un service dans un pays où le service est disponible. Si vous cherchez à obtenir un service dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous devez respecter l'ensemble des lois et des règlements applicables en matière d'importation et d'exportation et vous êtes responsable de tous les droits de douane, de la TVA et des autres taxes et frais connexes. En cas de service international, Apple peut réparer ou échanger des produits et des pièces avec des produits et des pièces comparables qui respectent les normes locales.

Apple vous fournira le Service Matériel ou le Service DAM par une ou plusieurs des options suivantes :

- (a) Service de réparation en magasin. Le Service de réparation en magasin est offert pour la plupart de l'Équipement Couvert. Apportez l'Équipement Couvert dans un magasin de détail appartenant à Apple ou chez un Fournisseur de Services Agréé Apple (un « FSAA ») offrant un service de réparation en magasin. Les services seront effectués sur place, ou le magasin peut envoyer l'Équipement Couvert dans un centre de réparation Apple (un « CRA ») aux fins de l'exécution du service. Vous devez récupérer rapidement l'Équipement Couvert.
- (b) Service par la poste. Le service direct par la poste est offert pour la plupart de l'Équipement Couvert. Si Apple considère que votre Équipement Couvert peut bénéficier du service par la poste, Apple vous enverra des connaissances prépayés (et, au besoin, le matériel d'emballage). Vous devrez expédier l'Équipement Couvert au CRA, conformément aux instructions d'Apple. Une fois les services effectués, le CRA vous retournera l'Équipement Couvert. Apple paiera les frais d'expédition à destination et en provenance de votre emplacement si vous suivez toutes les instructions.

(c) Service de Remplacement Express (« SRE ») ou service de pièces effectué par le client (« DIY »). Le service de pièces DIY est offert pour de nombreux Équipements Couverts. Il vous permet de réparer vous-même votre Équipement Couvert.

Si Apple exige le retour de la pièce ou de l'appareil remplacé, Apple peut demander une autorisation de carte de crédit à titre de garantie au montant du prix de détail de l'appareil ou de la pièce de remplacement, auquel s'ajoutent les frais d'expédition applicables jusqu'à ce que vous retourniez l'appareil remplacé conformément aux instructions. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir l'autorisation de carte de crédit, le service pourrait ne pas vous être fourni, auquel cas Apple vous offrira d'autres solutions de service. Si vous ne retournez pas l'appareil ou la pièce remplacé selon les instructions ou si vous retournez un appareil ou une pièce remplacés qui n'est pas admissible à ce service, Apple fera porter le montant autorisé sur votre carte de crédit. Si Apple n'exige pas le retour de l'appareil ou de la pièce remplacé, Apple vous fera parvenir sans frais un appareil ou une pièce de remplacement accompagné des instructions applicables ainsi que des directives de mise au rebut de l'appareil ou de la pièce remplacé. Apple n'est pas responsable des coûts de main-d'œuvre engagés relativement au SRE ou au service de pièces DIY.

Dans le cas d'un iPhone, vous pouvez choisir d'utiliser le SRE pour des Événements de Service de Dommages Accidentels Limités à l'Écran Avant d'un iPhone ou à la Façade Arrière en Verre Uniquement d'un iPhone, mais ces services sont assujettis aux frais d'Événement de Service pour Autres Dommages Accidentels à un iPhone énoncés dans le tableau de la Section 3.4, car un article de remplacement de l'Équipement Couvert vous sera fourni.

Dans le cas d'un iPad, si vous choisissez d'utiliser le SRE pour une réclamation de Dommages Limités à l'Écran d'un iPad, celle-ci sera assujettie aux frais d'Événement de Service pour Autres Dommages Accidentels d'un iPad mentionnés à la Section 3.4, car un article de remplacement de l'Équipement Couvert vous sera fourni.

Le SRE n'est pas disponible pour l'iPod.

7. Vos Responsabilités

En vue de recevoir des services ou de l'assistance en vertu du Plan, vous acceptez (i) de fournir votre Numéro de Contrat du Plan et une copie de votre preuve d'achat d'origine du Plan; (ii) de fournir les renseignements nécessaires à propos des symptômes et des causes des problèmes touchant l'Équipement Couvert; (iii) de répondre aux demandes de renseignements nécessaires pour diagnostiquer ou réparer l'Équipement Couvert; (iv) de suivre les instructions d'Apple; (v) de mettre à jour les logiciels aux versions actuelles publiées avant de faire une demande de service; (vi) de sauvegarder les logiciels et les données se trouvant sur l'Équipement Couvert.

PENDANT LE SERVICE MATÉRIEL, APPLE SUPPRIMERA LE CONTENU DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT ET REFORMATERA LE SUPPORT DE STOCKAGE. Apple vous retournera votre Équipement Couvert ou fournira un produit de remplacement selon la configuration d'origine de l'Équipement Couvert, sous réserve des mises à jour applicables. Apple peut, au cours du Service Matériel, installer des mises à jour de l'OS qui empêcheront l'Équipement Couvert de rétablir une version antérieure de l'OS. Les applications de tiers installées sur l'Équipement Couvert peuvent ne pas être compatibles ni fonctionner avec l'Équipement Couvert à la suite de la mise à jour de l'OS. Vous serez responsable de la réinstallation de tous les autres programmes logiciels, de toutes les données et de tous les mots de passe.

8. Limitation de la Responsabilité

DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, APPLE ET SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES NE POURRONT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU TOUT PROPRIÉTAIRE SUBSÉQUENT DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT RELATIVEMENT AUX DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE RÉCUPÉRATION, DE REPROGRAMMATION OU DE REPRODUCTION DES PROGRAMMES OU DES DONNÉES, LE DÉFAUT D'ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET LA PERTE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES, DE PROFITS, DE RECETTES OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES, DÉCOULANT DES OBLIGATIONS D'APPLE EN VERTU DU PRÉSENT PLAN. DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA

RESPONSABILITÉ D'APPLE ET DE SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES ENVERS VOUS ET TOUT PROPRIÉTAIRE SUBSÉQUENT DÉCOULANT DU PRÉSENT PLAN SE LIMITE AU MONTANT INITIAL PAYÉ POUR LE PLAN. APPLE REJETTE EN PARTICULIER TOUTE GARANTIE SELON LAQUELLE (i) APPLE SERA EN MESURE DE RÉPARER OU DE REMPLACER L'ÉQUIPEMENT COUVERT SANS RISQUE D'ENDOMMAGER OU DE PERDRE LES PROGRAMMES OU LES DONNÉES, (ii) APPLE ASSURERA LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES, OU (iii) LE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT SERA ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREUR.

LES AVANTAGES DE CE PLAN S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS DONT VOUS DISEPOSEZ EN VERTU DES LOIS ET RÈGLEMENTS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. DANS LA MESURE OÙ LA RESPONSABILITÉ PEUT ÊTRE LIMITÉE EN VERTU DESDITES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS, LA RESPONSABILITÉ D'APPLE SE LIMITE, À SON ENTIÈRE DISCRÉTION, À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT OU À LA PRESTATION DU SERVICE. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DONC IL EST POSSIBLE QUE CERTAINES DES PRÉCÉDENTES LIMITATIONS OU LA TOTALITÉ DE CELLES-CI NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

9. Résiliation

9.1 Vos Droits de Résiliation

Peu importe votre méthode d'achat, vous pouvez résilier le présent Plan à tout moment et pour tout motif et vous pourriez avoir droit à un remboursement, comme expliqué ci-dessous.

9.2 Comment Résilier

(a) Résiliation avec Retour de l'Équipement Couvert :

Pour résilier ce Plan en retournant votre Équipement Couvert (sauf en cas d'échange visé à la Section 9.6), dans la mesure permise par la politique de retour des appareils du canal de vente d'origine, vous devez retourner votre Équipement Couvert par le canal de vente d'origine (Revendeur Agréé Apple ou Apple). Si vous avez acheté l'Équipement Couvert auprès d'un Revendeur Agréé Apple, vous pourriez devoir contacter Apple comme mentionné ci-dessous pour résilier le Plan. Vous (ou votre Fournisseur de Plan de Paiement) recevrez un remboursement intégral du Plan.

(b) Résiliation de Plans Achetés auprès de Revendeurs Agréés Apple :

- (1) Si vous avez acheté un Plan à Durée Déterminée auprès d'un Revendeur Agréé Apple et le résiliez dans les trente (30) jours suivant l'achat du Plan, vous pourriez devoir résilier le Plan auprès du Revendeur Agréé Apple.
- (2) Si vous avez acheté un Plan à Durée Déterminée auprès d'un Revendeur Agréé Apple et le résiliez plus de trente (30) jours après l'achat du Plan, vous pouvez :
 - (A) Appeler Apple au 1-800-263-3394; ou
 - (B) Envoyer un avis écrit à Agreement Administration, B.P. 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan à Durée Déterminée, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat d'origine de votre Plan ainsi que vos coordonnées. Votre Plan sera résilié à la réception de votre préavis écrit.

- (3) Si vous avez acheté un Plan Mensuel ou Annuel auprès d'un Revendeur Agréé Apple, communiquez avec le Revendeur Agréé Apple pour résilier votre Plan.

(c) Résiliation de Plans Mensuels ou Annuels Achetés auprès d'Apple :

Pour une résiliation immédiate :

- (1) Visitez support.apple.com/fr-ca/118218 (Français) ou support.apple.com/en-ca/118218 (Anglais). Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704;
- (2) Accédez à la page support.apple.com/HT202039 sur votre Appareil Couvert et sélectionnez les liens « Résilier un abonnement » et « AppleCare+ ». Votre résiliation entrera en vigueur immédiatement. Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704;
- (3) Appelez Apple au 1-800-263-3394; ou
- (4) Envoyez un avis écrit à Agreement Administration, BP 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat d'origine de votre Plan ainsi que vos coordonnées. Votre Plan sera résilié à la réception de votre préavis écrit.

- (5) Vous pouvez aussi résilier votre Plan Mensuel ou Annuel en empêchant le renouvellement automatique de votre Plan Mensuel ou Annuel. Pour ce faire, désactivez la facturation du renouvellement en appelant Apple au 1-800-263-3394. Désactiver la facturation de renouvellement sera considéré comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, et votre Plan prendra fin à la fin du mois ou de l'année pour lesquels votre dernier paiement mensuel ou annuel a été effectué. Votre Plan Mensuel ou Annuel restera actif jusqu'à minuit, le dernier jour du mois ou de l'année en question. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

Votre défaut d'effectuer à temps la totalité d'un paiement mensuel ou annuel sera considéré comme l'expression de votre intention de résilier votre Plan, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

(d) Résiliation de Plans à Durée Déterminée Achetés auprès d'Apple :

Pour résilier un Plan à Durée Déterminée acheté auprès d'Apple, vous pouvez :

- (1) Pour une résiliation immédiate, visitez support.apple.com/fr-ca/118218 (Français) ou support.apple.com/en-ca/118218 (Anglais). Si vous ne voyez pas votre plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704;
- (2) Si l'option est disponible et seulement si le Plan à Durée Déterminée a été acheté auprès d'Apple, suivez les étapes dans l'application d'Assistance Apple, qui peut être téléchargée dans l'App Store. Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704;
- (3) Si l'option est disponible et seulement si le Plan à Durée Déterminée a été acheté auprès d'Apple, accédez à la page getsupport.apple.com/products, sélectionnez « Couverture Matérielle », puis « Résilier un Plan AppleCare », et suivez les instructions;
- (4) Appelez Apple au 1-800-263-3394; ou

- (5) Envoyez un préavis écrit à Agreement Administration, B.P. 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan à Durée Déterminée, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat d'origine de votre Plan ainsi que vos coordonnées.

Pour résilier un Plan à Durée Déterminée financé par un Fournisseur de Plan de Paiement, contactez Apple au 1-800-263-3394 ou communiquez avec le Fournisseur de Plan de Paiement et demandez qu'il résilie le Plan en votre nom. Apple pourrait accorder votre remboursement à l'entité de financement qui lui a payé votre Plan.

(e) Résiliation Relative à un Programme de Groupe ou d'Adhésion :

Si vous recevez votre Plan AppleCare+ (peu importe le type) dans le cadre d'un programme de groupe ou d'adhésion, à l'expiration ou à la résiliation de votre droit de continuer de bénéficier d'AppleCare+ en vertu de ce programme, vous pourriez avoir l'option d'assumer les paiements d'AppleCare+ et de maintenir votre Plan. Si vous ne choisissez pas d'assumer les paiements et de continuer de bénéficier d'AppleCare+, votre Plan sera résilié, et vous n'aurez droit à aucun remboursement.

9.3 Résiliations à la suite d'une Rétrofacturation

Si, au cours de la période de facturation en cours pendant laquelle le paiement a été effectué, vous demandez une rétrofacturation à l'égard d'un paiement mensuel, annuel ou unique effectué pour votre Plan Mensuel, votre Plan Annuel ou votre Plan à Durée Déterminée, cette rétrofacturation sera considérée comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan. Celui-ci pourra alors être résilié à la date de la rétrofacturation, et aucun remboursement ne sera accordé.

Si vous demandez une rétrofacturation à l'égard d'un paiement mensuel ou annuel effectué pour votre Plan Mensuel ou Annuel avant la période de facturation en cours de votre Plan, cette rétrofacturation sera considérée comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan. Celui-ci pourra alors être résilié à la date de la rétrofacturation, et vous pourriez recevoir un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel ou Annuel.

Peu importe le moment où vous demandez une rétrofacturation, si celle-ci est annulée par votre institution financière ou si vous la retirez, le Plan pourra tout de même être résilié à la date à laquelle vous avez demandé la rétrofacturation, et vous pourriez recevoir un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel, votre Plan Annuel ou votre Plan à Durée Déterminée.

9.4 Remboursements pour les Plans Mensuels

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan Mensuel, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

- (1) Si vous résiliez un Plan Mensuel dans les quatorze (14) jours de la date de l'achat initial ou du renouvellement du Plan Mensuel, vous recevrez un remboursement intégral.
- (2) Si vous résiliez un Plan Mensuel plus de quatorze (14) jours après la date de l'achat initial ou du renouvellement du Plan Mensuel, vous pourriez avoir droit à un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel.

Comme mentionné ci-dessus, si vous désactivez le prochain renouvellement de votre Plan Mensuel, la résiliation entrera en vigueur à minuit, le dernier jour du mois auquel correspondait votre dernier paiement mensuel. Votre Plan Mensuel restera actif jusqu'à la fin de ce mois. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.5 Remboursements pour les Plans Annuels

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan Annuel, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

- (1) Si vous résiliez un Plan Annuel dans les trente (30) jours de l'achat initial ou du renouvellement du Plan Annuel, vous recevrez un remboursement intégral.
- (2) Si vous résiliez un Plan Annuel plus de trente (30) jours après la date de l'achat initial ou du renouvellement du Plan Annuel, vous aurez droit à un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Annuel.

Comme mentionné ci-dessus, si vous désactivez le prochain renouvellement de votre Plan Annuel, la résiliation entrera en vigueur à minuit, le dernier jour de l'année à laquelle correspondait votre dernier paiement annuel. Votre Plan Annuel restera actif jusqu'à la fin de cette année. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.6 Remboursements pour les Plans à Durée Déterminée

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan à Durée Déterminée, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

- (1) Dans les trente (30) jours suivant l'achat de votre Plan ou la réception de ce Plan, selon la dernière éventualité, vous recevrez un remboursement complet, moins la valeur des avantages dont vous avez bénéficié en vertu du Plan.
- (2) Plus de trente (30) jours après la réception de ce Plan, vous recevrez un remboursement proportionnel du prix d'achat d'origine. Le remboursement proportionnel est basé sur le pourcentage de la Durée du Plan non écoulée par rapport à la date d'achat du Plan, moins la valeur des avantages dont vous avez bénéficié en vertu du Plan.

Si votre Plan à Durée Déterminée est financé par un Fournisseur de Plan de Paiement, contactez Apple ou votre Fournisseur de Plan de Paiement pour résilier votre Plan. Apple pourrait accorder votre remboursement à l'entité de financement qui lui a payé votre Plan.

9.7 Droits de Résiliation d'Apple

Si, pour une raison quelconque, votre Source de Paiement ne peut pas être débitée des montants dus, y compris pour le renouvellement d'un Plan Mensuel ou Annuel, ou pour un autre paiement de versement dû par vous, et que vous n'avez pas fait le paiement approprié au plus tard à la date d'échéance ou à la date de renouvellement applicable, votre Plan pourrait être résilié pour non-paiement, et la couverture de votre Plan cessera à la date d'échéance ou de renouvellement.

Sauf dispositions contraires dans les lois locales applicables, Apple peut résilier ce Plan immédiatement et sans préavis en cas de fraude ou de présentation erronée de faits importants, ou si vous avez utilisé ce Plan à des fins commerciales pour votre propre gain financier. Apple pourrait exiger le paiement immédiat du coût de tous les services que vous avez reçus, et aucun remboursement ne sera accordé.

De plus, sauf dispositions contraires dans les lois locales, Apple peut résilier ce Plan si des pièces de service pour l'Équipement Couvert ne sont pas disponibles, ou si Apple n'est plus en mesure d'offrir des services pour votre Équipement Couvert, sur préavis écrit de trente (30) jours. Si les lois locales le permettent et si Apple résilie ce Plan en raison de l'indisponibilité des pièces de service, vous recevrez un remboursement proportionnel à la durée non écoulée du Plan.

Votre défaut d'effectuer à temps la totalité d'un paiement mensuel ou annuel sera considéré comme l'expression de votre intention de résilier votre Plan, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.8 Résiliation En Cas d'Échange Autorisé

Pour les Plans Mensuels et Annuels, si vous échangez votre Équipement Couvert dans le cadre du Programme Apple Trade In, cet échange sera considéré comme une expression de votre intention de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, qui sera résilié au moment de l'acceptation de l'échange.

9.9 Effet de la Résiliation

À la date de prise d'effet de la résiliation anticipée, les obligations futures d'Apple envers vous en vertu du présent Plan sont entièrement éteintes.

10. Transfert de Plans à Durée Déterminée

Pour les Plans à Durée Déterminée seulement, vous pouvez effectuer un transfert permanent unique de tous vos droits en vertu du Plan à une autre partie, à condition : (i) que vous transfériez à l'autre partie la preuve d'achat d'origine, la Confirmation du Plan, le matériel imprimé du Plan et le présent contrat de service, (ii) que vous avertissiez Apple du transfert comme expliqué à la page support.apple.com/HT202712 et (iii) que l'autre partie accepte les conditions du présent contrat de service. Si vous financez l'achat de votre Plan au moyen d'un Fournisseur de Plan ou payez autrement en versements, le cessionnaire doit assumer et respecter la totalité des obligations de paiement du cédant, et tout manquement à ces obligations par un cessionnaire déclenchera immédiatement les clauses de résiliation applicables décrites à la Section 9. Lorsque vous avisez Apple du transfert, vous devez fournir le Numéro de Contrat du Plan, le numéro de série de l'Équipement Couvert, de même que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du nouveau propriétaire. Les Plans Mensuels et Annuels ne peuvent pas être transférés.

11. Modifications du Plan

Les conditions générales du Plan qui vous ont été fournies à l'origine demeurent en vigueur pendant la Durée du Plan et chaque renouvellement du Plan Mensuel ou Annuel, le cas échéant, sauf si Apple vous informe d'une révision des conditions générales du Plan. Apple peut, à tout moment, réviser les conditions générales du présent Plan, y compris le prix et les frais de service applicables, en vous donnant un préavis écrit de trente (30) jours, ou plus si la loi l'exige (la « Période de Préavis »). Ce préavis doit être fourni dans un document écrit ou un courriel distinct, ou par une autre méthode raisonnable. Si vous n'acceptez pas les conditions générales révisées du Plan, vous pouvez résilier le Plan sans pénalité. Si vous ne résiliez pas le Plan pendant la Période de Préavis, votre paiement continu des versements mensuels, annuels ou autres versements échelonnés (le cas échéant) ou la soumission d'une demande de service en vertu du Plan après la réception d'un préavis de modification des conditions générales de votre Plan, y compris concernant un changement du prix ou des frais de service, sera considéré comme un consentement de votre part à être lié par lesdites conditions générales révisées du Plan. Dans tous les cas, vous pouvez résilier le Plan en tout temps conformément à la Section 9.

Si Apple adopte des révisions du présent Plan qui élargiraient votre couverture sans coûts supplémentaires ni augmentation des frais de service, la couverture élargie s'applique immédiatement au présent Plan.

12. Dispositions Générales

(a) Apple peut sous-traiter ou attribuer l'exécution de ses obligations à des tiers, sans toutefois se libérer de ses obligations envers vous.

(b) Apple n'est pas responsable des défauts ni des retards d'exécution de ses obligations en vertu du Plan en raison d'événements raisonnablement indépendants de la volonté d'Apple.

(c) Vous n'êtes pas tenu d'effectuer la maintenance préventive de l'Équipement Couvert pour avoir droit aux services en vertu du Plan.

(d) Ce Plan est offert et valide seulement dans les provinces et les territoires du Canada, à l'exception du Québec. Les personnes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité ne sont pas autorisées à acheter ce Plan. Il se peut que ce Plan ne soit pas offert dans toutes les provinces et territoires; il n'est pas offert là où la loi l'interdit.

(e) Dans le cadre de ses obligations, Apple peut, à sa discrétion et uniquement aux fins de la surveillance de la

qualité des réponses d'Apple, enregistrer la totalité ou une partie des appels entre vous et Apple.

(f) Vous acceptez que les informations ou les données divulguées à Apple en vertu de ce Plan ne soient ni confidentielles ni exclusives à vous. De plus, vous acceptez qu'Apple recueille et traite des données en votre nom dans le cadre des services fournis. Cela peut comprendre le transfert de vos données à des sociétés affiliées ou à des fournisseurs de services conformément à la Politique de Confidentialité des Clients d'Apple.

(g) Apple dispose de mesures de sécurité destinées à protéger vos données contre les accès ou les divulgations non autorisés et contre leur destruction illégale.

(h) **Vous comprenez et acceptez qu'en achetant le Plan, Apple utilisera, traitera, transférera et protégera vos renseignements conformément à la Politique de Confidentialité des Clients d'Apple, accessible à la page apple.com/legal/privacy. Sans préjudice de ce qui précède, vous acceptez qu'Apple, ses sociétés affiliées ou ses fournisseurs de services puissent utiliser et traiter votre nom, le numéro de série de votre appareil, vos coordonnées, votre historique de réparations ainsi que d'autres renseignements personnels que nous, nos sociétés affiliées ou nos fournisseurs de services recueillons ou générons relativement à votre Plan, aux fins suivantes : (i) pour fournir et administrer les services en vertu du Plan et exécuter le présent contrat; (ii) pour assurer la qualité du service; (iii) pour communiquer avec vous au sujet de votre Plan, des transactions financières connexes ainsi que des services et de l'assistance fournis en vertu du présent contrat. À ces fins, vous acceptez que cela puisse inclure le transfert de vos renseignements personnels entre Apple, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs de services. Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données personnelles, communiquez avec Apple aux numéros de téléphone fournis ou en accédant à la page apple.com/legal/privacy/contact. Si vous souhaitez consulter les renseignements qu'Apple détient à votre sujet ou si vous souhaitez les modifier, accédez à la page account.apple.com pour mettre à jour vos préférences de contact personnelles ou communiquez avec Apple en accédant à la page apple.com/privacy/contact.**

(i) Les conditions du Plan, y compris le reçu de caisse d'origine du Plan et la Confirmation du Plan, prévaudront sur toute condition contradictoire, supplémentaire ou autre de tout bon de commande ou autre document, et elles constituent l'intégralité de l'entente entre vous et Apple relativement au Plan.

(j) Les Plans Mensuels ou Annuels se renouvelleront automatiquement, sauf en cas de résiliation, au prix d'achat d'origine du Plan, à moins que vous soyez informé à l'avance d'un changement de prix conformément à la Section 11 du présent Plan. Apple n'est pas dans l'obligation de renouveler les Plans à Durée Déterminée. Si Apple propose un renouvellement, Apple en déterminera le prix et les conditions.

(k) Le présent Plan ne prévoit aucun processus informel de règlement des litiges.

(l) « Apple » désigne **Apple Canada Inc.**, dont les bureaux sont situés au 120 boulevard Bremner, bureau 1600, Toronto (Ontario) M5J 0A8 et est l'obligé légal et financier en vertu du présent Plan. « Beats » désigne Beats Electronics LLC (aussi appelée Beats by Dr. Dre), une filiale d'Apple Inc. produisant des produits audio, dont certains Équipements Couverts, sous le nom de marque Beats.

(m) Sauf là où la loi l'interdit, les lois de la province de l'Ontario régissent le présent Plan. Si ces conditions sont incompatibles avec les lois applicables là où vous avez acheté le présent Plan, ces lois applicables ont préséance.

(n) Les services d'assistance en vertu du présent Plan peuvent être offerts uniquement en Anglais et en Français (Canada).

(o) Les Appareils achetés dans un pays autre que le Canada peuvent ne pas être admissibles à la couverture en vertu du présent Plan.

13. Différences en Fonction du Pays, de la Province et de l'État

La disponibilité des produits peut varier selon la province et le territoire.

Numéros de Téléphone

Canada – 800-263-3394

* Les numéros de téléphone et les horaires d'ouverture peuvent varier et sont susceptibles d'être modifiés. Vous trouverez les plus récentes coordonnées locales et internationales à la page support.apple.com/HT201232. Les numéros sans frais ne sont pas offerts dans tous les pays.

090126 AC+ Canada v3.0 - French